

un peu plus d'objectivité, de calme et de raison. Dans toutes les discussions que j'ai entendues depuis quelque temps, celle qui me paraît particulièrement remarquable par son objectivité et sa rectitude est la déclaration faite l'autre jour à Radio-Canada par un certain M. David Waters du *Star* de Montréal. Après avoir sérieusement réfléchi à la question il a déclaré:

' Les chauffeurs veulent la sécurité de l'emploi. Les Postes veulent assurer une distribution efficace du courrier, de préférence au moindre prix possible, en l'assurant par contrat au moyen d'appels d'offres adressés à des firmes indépendantes. C'est ce qu'il a fait en accordant des contrats à partir du 1^{er} avril à cinq nouvelles firmes. Les chauffeurs prétendent que ce faisant, on a compromis leur emploi et leur avenir.

M. Waters a demandé alors:

Leurs réclamations sont-elles fondées?

Et, poursuivant sa réflexion, il dit:

Mettez-vous un instant à la place des chauffeurs et efforcez-vous de juger par vous-même. Disons que vous avez 50 ans ...

Cela fait vibrer une corde sensible, car j'ai atteint le demi siècle.

... et voilà dix ou vingt ans que vous conduisez le fourgon du courrier. Pour le moment, vous êtes mieux payé que la moyenne des conducteurs de camions qui travaillent pour certaines des firmes auxquelles on a accordé les contrats. Vous savez que, du point de vue juridique, les adjudicataires n'ont pas l'obligation de vous engager, de respecter votre ancienneté ni aucune des autres dispositions de la convention collective négociée en votre nom avec la société avec laquelle vous continuerez de travailler jusqu'à la fin de mars. Vous avez entendu dire que M. Kierans a lui-même indiqué que les nouvelles firmes n'auront besoin que de 350 chauffeurs sur les 400 ou 450 chauffeurs employés actuellement. Ce qui vous a le plus indigné c'est la réponse qu'a faite le ministre des Communications à vos demandes relatives à la sécurité de l'emploi. Il a prétendu que si vous cessiez de protester—si vous demandiez sans tarder un nouvel emploi aux nouvelles firmes et si vous demandiez l'aide du ministère de la Main-d'œuvre, il serait heureux de vous aider de son mieux. Il voulait dire, pensiez-vous, que si vous êtes suffisamment docile, si vous demandez, chapeau bas, un nouvel emploi, alors les hommes bienveillants au sommet feront ce qu'ils peuvent pour vous—faites-leur confiance.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député mais le temps qui lui était alloué est expiré.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député poursuive?

Des voix: D'accord.

M. Macquarrie: Merci. Je remercie mes collègues et tenterai de leur rendre la pareille [M. Macquarrie.]

en étant bref. Je reprends la citation de M. Waters:

Mais peut-on leur faire confiance. S'ils se soucient de notre avenir, pourquoi n'ont-ils pas été justes envers nous quant au salaire, à l'ancienneté, etc., incorporés aux appels d'offre publics du ministère des Postes. La plupart des chauffeurs ont conclu qu'à moins de protester vigoureusement en ralentissant la livraison du courrier, leur bien-être futur sera vraisemblablement compromis dans le tohu-bohu. Cette méfiance ne rend pas le différend sans issue, mais elle en est un facteur humain crucial. Entre-temps, le courrier s'accumule et le conflit devient plus complexe et plus vilain chaque jour. Maintenant, tous les intéressés, dont le public, sont victimes d'une certaine injustice. Le courrier doit être distribué; il faut trouver une solution au conflit actuel sans quoi on en imposera une. Toute solution, qui ne tiendrait pas compte de la sécurité légitime des chauffeurs serait mauvaise.

J'ai remarqué tout particulièrement l'observation du ministre lorsqu'il a dit que les travailleurs devraient, à tout hasard, s'inscrire au centre de la main-d'œuvre du Canada. Connaissant l'inaptitude de ce service à fournir des emplois, je comprends bien pourquoi il s'est exprimé ainsi.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, depuis deux semaines, la population de ma circonscription à Montréal et celle de presque toute la région font face à un arrêt virtuel du service postal, accompagné de violence et de destruction. Ces citoyens innocents et travailleurs font face depuis bientôt un an à toutes sortes de violence et de grèves. Comme d'habitude, c'est le citoyen innocent qui souffre, le vieillard qui attend son chèque de pension, les petits et les gros commerçants et les citoyens qui attendent des produits importants.

• (9.50 p.m.)

Je le répète: les citoyens de la ville de Montréal ont vécu ces derniers mois l'expérience d'une grève sauvage chez leurs agents de police, accompagnée de violence, et d'une grève sauvage et violente chez leurs chauffeurs de taxi. Ils ont subi les explosions et les incendies, la destruction partielle de leurs universités, les actes de violence de Saint-Léonard et bien d'autres incidents.

Monsieur l'Orateur, la conséquence malheureuse de ce qui s'est passé et de ce qui se passe à Montréal à l'heure actuelle, c'est que des gens, par ailleurs très favorables à une société ouverte, aux institutions démocratiques, réclament maintenant l'autoritarisme. C'est un à-côté excessif et très décevant de toute cette situation.

Comme je viens de le dire, la présente grève des postes à Montréal n'est qu'un exemple de plus de bien des événements qui se